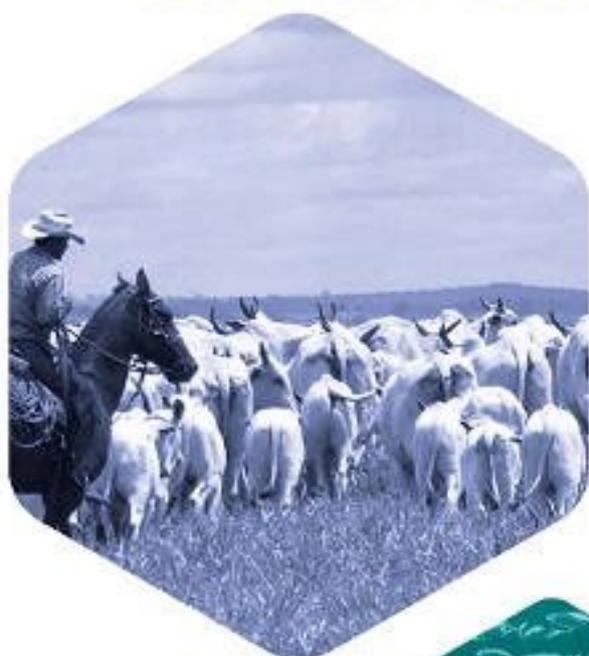


# PANORAMA

Cahier thématique

## Partenariats public-privé et perspectives dans le domaine vétérinaire



# PERSPECTIVES

|

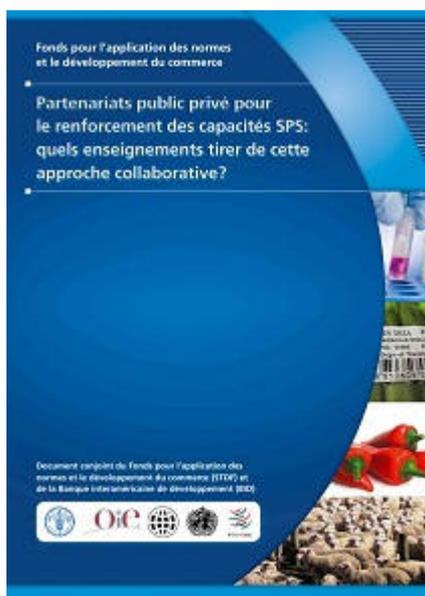
# DOSSIER

|

# AUTOUR DU MONDE

*Les partenariats entre les pouvoirs publics et les entreprises du secteur privé visant à améliorer la fourniture de biens publics, notamment les capacités sanitaires et phytosanitaires pour la sécurité sanitaire des aliments et la santé des animaux et des plantes, continuent de se développer dans le monde. Les partenariats public-privé (PPP) sont largement présents dans le travail du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), de nombreux projets s'appuyant en effet sur ce modèle pour créer des capacités SPS et favoriser l'accès aux marchés.*

## Améliorer les résultats dans le domaine sanitaire et phytosanitaire



Les PPP consolident la mise en place des mesures SPS, améliorent les résultats dans le domaine SPS, élargissent l'accès aux marchés et favorisent la compétitivité. Les recherches conduites par le STDF et la Banque interaméricaine de développement (BID) sur les PPP soulignent l'apport du secteur privé en ce qu'il stimule les innovations et met en valeur le savoir et les ressources et qu'il corrige les déficiences des infrastructures sanitaires et phytosanitaires. Le succès d'un PPP dépend de facteurs fondamentaux : l'engagement et la confiance, la définition claire des objectifs, des responsabilités et du financement du partenariat, une bonne administration et une bonne transparence, ainsi qu'une gouvernance de haut niveau.

Le travail du STDF sur la faculté des PPP à développer des capacités SPS, notamment la possibilité de surveiller et de contrôler les maladies animales, a été utilisé par l'OIE pour réaliser une enquête mondiale sur le rôle des PPP dans le renforcement des services vétérinaires. Les résultats de l'enquête, qui a été envoyée à tous les Pays membres de l'OIE ainsi qu'à plusieurs organismes privés, serviront à préparer les projections futures envisagées pour les PPP dans le domaine de la santé animale.

## Des échanges commerciaux sans risque sanitaire

**Partout dans le monde**, les projets du STDF renforcent les capacités du secteur privé à appliquer les mesures SPS et à bénéficier d'échanges commerciaux exempts de risque sanitaire. Ces projets contribuent au développement du secteur privé, lequel joue un rôle essentiel en ce qu'il permet de commercialiser les produits agricoles, de produire de la croissance économique, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie, dans l'esprit des Objectifs de

développement durable.

**En Amérique latine**, un projet du STDF conduit par [FEEDLATINA](#) a permis au secteur public et au secteur privé de formaliser leur coopération au niveau régional et au niveau national afin d'harmoniser les réglementations et d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments du bétail. L'assistance technique apportée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et l'OIE pour répondre aux exigences SPS a développé des capacités entre les organismes de réglementation, les services vétérinaires, les services de sécurité agricole et de sécurité sanitaire des aliments et le secteur privé. Cette configuration a permis à son tour de faciliter l'accès aux marchés des aliments du bétail dans la région.

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.3.3040>

[Plus d'informations sur le site web du STDF...](#)

## PERSPECTIVES

# Les partenariats public-privé développent les capacités sanitaires et phytosanitaires et élargissent l'accès aux marchés

### MOTS-CLÉS

#Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (accord SPS), #Banque interaméricaine de développement (BID), #échanges commerciaux dénués de risque, #Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF), #Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #partenariat public/privé.

### AUTEURS

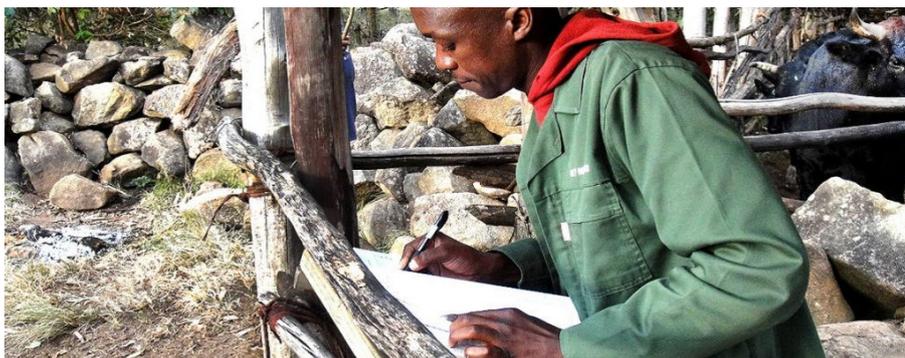
M. Spreij<sup>(1)\*</sup> & M. Hopper<sup>(1)</sup>

(1) Secrétariat du [Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce \(STDF\)](#).

\* Contact auteurs : [Melvin.Spreij@wto.org](mailto:Melvin.Spreij@wto.org)

*Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.*

*Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.*



© OIE/P. Bastiaensen

#### RÉFÉRENCES

1. Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF). – Partnering with the private sector: delivering SPS outcomes.
2. Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) & Banque interaméricaine de développement (BID) (2012). – Partenariats public-privé pour le renforcement des capacités SPS : quels enseignements tirer de cette approche collaborative ?

**L'OIE** est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur [www.oie.int](http://www.oie.int)



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : [www.oiebulletin.com](http://www.oiebulletin.com)



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony - 75017 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - [oe@oie.int](mailto:oe@oie.int)